

AKTUELL

VIDÉOSURVEILLANCE

No one watches

Luc Caregari

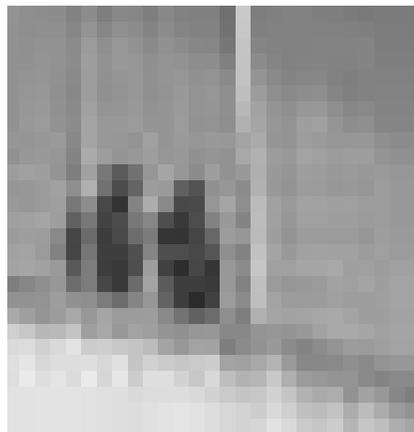
Le ministre de l'intérieur vient de le confirmer : il n'est pas question de rendre public le bilan de deux années de vidéosurveillance.

Le woxx s'en était déjà fait l'écho avant les fêtes de fin d'année : le ministre de l'intérieur Jean-Marie Halsdorf (CSV) prévoit de prolonger la vidéosurveillance à Luxembourg-Ville et joue avec l'idée de l'étendre sur d'autres zones, même en dehors de la capitale. Et cela sans vouloir publier l'étude Visupol, qui devrait évaluer les résultats obtenus par deux années de caméras installées à la gare de la capitale, au centre Aldringen et à la Kinnekswiss.

C'est désormais officiel: en réponse à une question parlementaire du député André Hoffmann (déli Lénk), qui voulait savoir entre autres si le « bilan exhaustif » de la première phase de fonctionnement avait été dressé et ce qu'il en était de sa publication, le ministre Halsdorf répond de façon laconique : « Le bilan exhaustif a été dressé par la police et avisé par le procureur d'Etat. (...) Le législateur n'a pas prévu la publication des résultats du bilan dressé ». En quelques phrases, le ministre de l'intérieur bafoue les droits démocratiques de ses citoyen-ne-s. Car en d'autres mots, cela veut dire que premièrement, l'évaluation de la vidéosurveillance ne dépend que des autorités policières - qui ont rédigé le rapport - et judiciaires - qui l'ont validé. Aucune instance neutre n'a été prise en compte. L'avis du comité de prévention de Luxembourg aurait été demandé deux fois en septembre et en octobre derniers, mais pas transmis par ce dernier. De toute façon Halsdorf précise : « Cet avis est cependant facultatif ». Dommage seulement que quelques médias nationaux, dont le Tageblatt et sokrates.lu, ont rapporté que cet avis serait négatif. Une raison de plus de souligner qu'il est facultatif.

Que la culture démocratique de notre gouvernement est loin d'être exemplaire et que la transparence n'est pas vraiment une priorité nationale ne devrait pas trop surprendre le public. Pourtant, la façon dont Halsdorf traite les personnes qui s'inquiètent du fonctionnement de la vidéosurveillance ainsi que du traitement des informations recueillies par les systèmes frôle le fottage de gueule.

Ainsi Xavier Bettel, qui lui aussi a voulu tirer quelques informations



Surveiller sans être observé: un privilège luxembourgeois?

de Halsdorf. Le député libéral a tenté de savoir qui se trouve derrière les écrans et surtout si ce personnel est - tout comme à l'étranger - composé d'agents « titularisés (...) autorisés à travailler dans le cadre de ce système pour assurer la protection des données ainsi qu'une évaluation professionnelle des images visionnées ». La réponse de Halsdorf est une jolie petite esquivé, car non seulement peut-on y lire entre les lignes que le personnel autorisé n'est pas titularisé, mais que les policiers se font aussi assister par des civils. Heureusement « les missions des personnels civils se limitent à observer les images ». Mais que donc feraient-ils d'autre ? Cela veut dire que non seulement les policiers derrière les écrans ne sont pas titularisés - même si Halsdorf assure qu'ils ont tous reçu une formation - mais aussi qu'ils sont assistés dans leur tâche de personnes civiles, dont il ne juge même pas utile de préciser la fonction. Quant au traitement des données recueillies, l'on apprend que les images sont versées au dossier de justice uniquement en cas d'infraction. Par contre, le ministre ne perd pas un mot à propos du stockage des images et sur qui peut les consulter en dehors des personnes derrière les écrans.

Heureux encore que Halsdorf communique un tout petit peu sur les constats de l'étude Visupol. Ainsi, dans sa réponse à Hoffmann, il affirme relever « une légère diminution des infractions constatées et une relative stabilité dans les lieux avoisinants les zones de surveillance ». Ce qui, en fin de compte, ne veut rien dire du tout.

SHORT NEWS

Adri van Westerop

Die Nachricht vom Tod Adri van Westerops, die kurz nach Weihnachten öffentlich wurde, war ein Schock für alle, die sie gekannt haben. Ihre Energie und ihre freundliche Ausstrahlung werden wir noch lange auf Oekofoires und grünen Kongressen vermissen. Adri war eine der herausragenden Persönlichkeiten des ökologisch-fortschrittlichen Luxemburger Mikrokosmos, die nicht nur für eine Causa innerhalb einer NGO oder Partei stand. Sie war die erste Umweltberaterin in Luxemburg, Autorin von Ratgebern und Artikeln in diesem Bereich, Mitbegründerin von Akut und Transfair-Minka. 1999 engagierte sie sich in der grünen Partei und platzierte sich bei den Europawahlen als erstgewählte Nicht-Mandatärin. Pragmatisch aber konsequent vertrat Adri die Ansicht, eine umweltbewusste und gesunde Lebensweise sei nicht nur etwas für Eingeweihte oder Besserverdienende - und wechselte im gleichen Jahr zu Servior, wo sie im Altersheim „op der Rhum“ die Ökologisierung der Haushaltswirtschaft in Angriff nahm. Dort, wie bei anderen Unternehmungen, sahen viele nur die Schwierigkeiten. Adri dagegen versuchte es einfach - und zeigte, dass es immer auch Möglichkeiten gibt. Ihrer Familie und ihren Freunden gilt unsere herzliche Anteilnahme.

Simple et efficace

Quand il n'essaie pas de justifier le régime chinois ou de réhabiliter la RDA, le « Zeitung vum Lëtzebuurger Vollek », le quotidien du parti communiste luxembourgeois, a parfois de bonnes idées. Ainsi, depuis un certain temps, le Zeitung publie une fois par mois des cours « que l'on ne trouve sur aucune fiche d'actions » : le « Lux 20 ». Le principe est simple mais éloquent : s'appuyant sur des données récoltées auprès de différents organismes (Statec, ministères et administrations, BCL, CSSF, etc.), la rédaction sélectionne et publie différents chiffres de la vie économique et sociale. Au lecteur de comparer et d'en tirer les conclusions qui lui semblent judicieuses. Ainsi peut-on y lire que 65.000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, que la production industrielle a baissé en neuf mois de 21 % ou que les revenus issus de l'agriculture ont baissé de 25 % en 2009. Et les chiffres rappellent également au lecteur que, tandis que la part de l'impôt sur les sociétés dans les impôts directs a baissé de 49 à 38 % (depuis 2002), le prix du mètre cube d'eau dans la commune d'Esch-Alzette a augmenté de 2,98 à 4,91 euros. Anecdote ou pas : l'on apprend également qu'en 2009, les nuitées en hôtel ont baissé de 8 % alors que celles sur les campings ont augmenté de 7 %. Des détails qui ne trompent pas.

Transparenz und Hochöfen

In seinem Avis zum Gesetzesprojekt betreffend die Instandsetzungsarbeiten der Hochöfen A und B sowie des neuen „Centre national de la Culture Industrielle“ (CNCI) in Belval, geht der Staatsrat vor allem auf die Kostenfrage ein. Der aus denkmalschützerischen Überlegungen heraus kritisierte Abriss von Infrastrukturen der Hochofenanlage sowie die inhaltliche Konzipierung des CNCI wird vom Staatsrat dabei nicht mehr kommentiert. Er will vor allem von der Regierung wissen, ob die bisher bewilligten Gelder alle für die vorgegebenen Zwecke verbraucht wurden und wie viel der Verkauf der bei der Instandsetzung und Entkernung der Hochöfen angefallenen Metallteile eingebracht hat. Weiter möchte der Staatsrat wissen, auf welche Summe sich die Kosten für die Restaurierung des Turmes des Hochofen A belaufen. Diese waren nicht im Finanzierungsgesetz vom 17. November 2003 berücksichtigt worden. Der Staatsrat kritisiert erneut die Herangehensweise der Regierung bei der Sanierung der Hochöfen: So wurden den Abgeordneten die Bau- und Instandsetzungsprojekte nur getrennt und scheidchenweise zur Abstimmung vorgelegt. Und das bei der Renovierung eines Denkmals, dessen Wert letztlich nur in der Kohärenz erhalten bleibt.